

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DE LA PLATEFORME SONDO

En vigueur au 01/05/2023, modifié le 04/07/2023

Les présentes conditions générales d'utilisation (ci-après les « CGU ») ont pour objet l'encadrement juridique des modalités de mise à disposition de la plateforme informatique dénommée « SONDO » éditée par IM France (RCS Nantes 843 736 372) et de définir les conditions d'accès et d'utilisation de SONDO par les utilisateurs.

Les présentes conditions générales d'utilisation sont accessibles sur le site à la rubrique « CGU ».

Toute signature d'un bon de commande entraîne l'acceptation expresse et sans réserve des présentes conditions générales.

En cas de non-acceptation des présentes CGU, l'utilisateur se doit de renoncer à l'accès des services proposés par la plateforme.

IM FRANCE se réserve le droit de modifier unilatéralement et à tout moment le contenu des présentes CGU ; les utilisateurs sont donc invités à les consulter régulièrement.

1 – MENTIONS LEGALES

Propriétaire : SAS IM France - 106, route de Gachet, La Chantrerie, 44300 NANTES - TVA FR38194400651

Responsable publication : Marion Berthaut, Présidente

Hébergeur : Ipeer Cygate AB,

Responsable du traitement des données personnelles : SAS IM France

2 - DÉFINITIONS

Abonné	Désigne les établissements scolaires et structures spécialisées accueillant des élèves.
Administrateurs	désignent les employés de l'Abonné qui sont autorisés par celui-ci à accéder à la Plateforme et à administrer les Utilisateurs et les Livres.
Livres	désignent les livres en format audio et en format FROG sélectionnés par l'Abonné parmi les titres disponibles au catalogue, pour être mis à disposition des Utilisateurs via la Plateforme.
Plateforme	désigne la plateforme informatique dénommée SONDO qui permet aux Utilisateurs de consulter les Livres via une interface web et une application pour terminaux mobiles sous iOS et Android qui en font partie.
Utilisateurs	désignent les élèves et les employés de l'Abonné qui sont autorisés par celui-ci à accéder à la Plateforme pour consulter les Livres.

3 - DESCRIPTION DES SERVICES

IM FRANCE édite une plateforme informatique dénommée SONDO à destination des établissements scolaires et des structures spécialisées accueillant des élèves. Elle permet à leurs élèves souffrant de

troubles dans l'apprentissage (dyslexie, dysphasie, dyspraxie) d'accéder à une bibliothèque de livres numériques en format audio et dans un format dénommé « FROG » (Free Cognitive eBook) conçu pour favoriser leur accessibilité cognitive.

La plateforme SONDO est accessible à l'Abonné au jour de l'enregistrement de la commande, via une interface web et une application pour terminaux mobiles fonctionnant sous iOS et Android, aux fins de consultation des Livres par les Utilisateurs, en contrepartie du paiement, par l'Abonné, de la redevance d'utilisation de la Plateforme.

4 - ACCES A LA PLATEFORME

IM FRANCE fournit un accès au jour de l'enregistrement de la commande à la Plateforme aux Administrateurs et aux Utilisateurs de l'Abonné et mets à disposition des Utilisateurs les Livres via la Plateforme.

L'Abonné établit une liste des Utilisateurs et importe celle-ci, via ses Administrateurs, dans la base de données de la Plateforme, laquelle génère automatiquement les comptes personnels des Utilisateurs.

L'Abonné établit une liste des titres qu'il souhaite voir dans son espace de plateforme. IM France informera l'Abonné sur la disponibilité des titres demandés.

L'Abonné disposera des identifiants et mots de passe permettant à ses Administrateurs d'accéder à l'espace d'administration de la Plateforme qui lui est dédié. L'Abonné est informé de la nécessité de modifier dans les meilleurs délais les mots de passe communiqués, dans son espace d'administration.

L'Abonné est seul responsable de la création et de la gestion des identifiants et mots de passe des Utilisateurs et de leur communication à ceux-ci.

L'Abonné est également responsable de la gestion de la liste des Utilisateurs autorisés à accéder aux Livres ainsi que de la liste des Livres accessibles aux Utilisateurs et des Livres favoris. Les Administrateurs accèdent à distance à la Plateforme pour gérer les Utilisateurs et la liste des Livres à l'aide de leurs identifiants et mots de passe. L'Abonné s'engage à ce que ses Administrateurs n'utilisent la Plateforme que pour gérer les Utilisateurs et la liste des Livres.

Pour accéder à la Plateforme et aux Livres, les Utilisateurs doivent créer un compte personnel en se connectant à la Plateforme via un navigateur internet ou en installant l'application dédiée sur leur terminal mobile.

Les Utilisateurs dont le compte est créé peuvent accéder à distance aux Livres de deux façons alternatives :

- Si l'Abonné est connecté au service sécurisé d'accès aux ressources numériques dénommé « Gestionnaire d'Accès aux Ressources numériques (GAR) », les Utilisateurs se connectent à leur espace numérique de travail (« ENT ») et accèdent, via celui-ci, à la Plateforme et aux Livres sans avoir à se ré-authentifier.
- Si l'Abonné n'est pas connecté au GAR, les Utilisateurs se connectent à leur compte personnel sur la Plateforme en entrant leur identifiant et leur mot de passe et accèdent aux Livres via un navigateur internet ou en utilisant l'application dédiée sur leur terminal mobile.

L'Abonné, ses Administrateurs et les Utilisateurs utilisent librement la Plateforme dans la limite du droit d'utilisation concédé par IM France.

Tout accès à la Plateforme à l'aide des identifiants et des mots de passe des Administrateurs et des Utilisateurs sera réputé fait par ceux-ci. Dans ce cas, l'Abonné sera seul responsable de tous actes effectués sur et par l'intermédiaire de la Plateforme et de toutes conséquences dommageables en résultant et dégage IM FRANCE de toute responsabilité à ce sujet.

L'Abonné s'engage à avertir immédiatement IM FRANCE de tout accès non autorisé à un identifiant ou à un mot de passe d'un Administrateur ou de tout accès non autorisé à la Plateforme avec un tel identifiant ou mot

de passe, afin qu'IM FRANCE puisse prendre toute mesure conservatoire appropriée en accord avec l'Abonné.

L'Abonné est responsable vis-à-vis d'IM FRANCE du respect des CGU par les Administrateurs et les Utilisateurs qui sont ses employés. À ce titre, l'Abonné sera responsable de tout dommage causé à IM FRANCE ou à un tiers par un manquement d'un Administrateur ou d'un Utilisateur employé à une obligation de l'Abonné au titre des CGU.

En outre, l'Abonné s'engage à sensibiliser les Utilisateurs qui sont ses élèves à la responsabilité qui est la leur concernant la sécurité, la confidentialité et l'utilisation de leurs identifiants et mots de passe et concernant le respect des conditions d'utilisation de la Plateforme.

5 - DISPONIBILITÉ ET MAINTENANCE CORRECTIVE DE LA PLATEFORME

IM FRANCE s'engage à assurer un niveau de disponibilité satisfaisant de la Plateforme.

L'Abonné pourra signaler à IM FRANCE, via ses Administrateurs, tout dysfonctionnement de la Plateforme, par courrier électronique à l'adresse « support.sondo@mobidys.fr », en s'efforçant de préciser la description du dysfonctionnement (notamment l'action effectuée, le résultat attendu et le résultat obtenu), la date, l'heure et les conditions de sa survenance ainsi que les moyens de le reproduire.

IM FRANCE s'engage à prendre en compte tout signalement de dysfonctionnement de la Plateforme pendant ses jours et heures ouvrées. IM FRANCE s'engage à faire ses meilleurs efforts pour apporter une solution à tout dysfonctionnement reproductible et documenté dans des délais raisonnables. La résolution du dysfonctionnement pourra notamment consister dans la mise en œuvre d'une solution de contournement ou dans le développement d'un correctif.

6 - ADMINISTRATION ET MAINTENANCE DE LA PLATEFORME

IM FRANCE fait son affaire et assure librement l'administration et la maintenance préventive, corrective et évolutive de la Plateforme, en dehors de la maintenance corrective des dysfonctionnements signalés par l'Abonné.

À cet égard, IM FRANCE est libre d'effectuer toute opération de maintenance pour prévenir des dysfonctionnements potentiels, de développer et d'installer des correctifs pour corriger des dysfonctionnements constatés par ses soins et de développer et d'installer des mises à jour et des nouvelles versions de la Plateforme.

IM FRANCE pourra suspendre l'accès à la Plateforme pour les besoins d'opérations d'administration ou de maintenance des serveurs ou de la Plateforme. IM FRANCE s'efforcera d'informer l'Abonné de la suspension d'accès à la Plateforme et d'effectuer son intervention à des périodes et dans des conditions de nature à minimiser la gêne occasionnée pour l'Abonné et les Utilisateurs.

7 - DUREE DE L'ABONNEMENT

L'abonnement est souscrit pour une durée minimale de un (1) an, tacitement reconductible. L'Abonné pourra mettre fin à l'abonnement en prévenant IM France un (1) mois au moins avant la date d'échéance de l'abonnement par courrier électronique à l'adresse « support.sondo@mobidys.fr

8 - CONDITIONS FINANCIÈRES

L'accès à la Plateforme est consenti moyennant le paiement comptant par l'Abonné d'une redevance annuelle d'utilisation de la Plateforme telle que définie dans la proposition commerciale d'IM FRANCE acceptée par l'Abonné, éditée dans le cadre d'un bon de commande.

La redevance fixée s'entend hors taxes. Elle est augmentée des taxes applicables au moment de sa facturation.

Elle est exigible à terme à échoir pour la période annuelle à venir. En cas de modification du nombre d'Utilisateurs au cours de la période annuelle entraînant une modification du prix de la redevance d'utilisation de la Plateforme, ladite redevance sera régularisée au terme de la période annuelle.

Les factures d'IM FRANCE sont payables à trente (30) jours de leur date d'émission, sauf disposition différente des factures.

À défaut de paiement au terme, l'Abonné sera redevable, de plein droit et sans mise en demeure, de pénalités de retard calculées par application aux sommes impayées d'un taux d'intérêt égal à six (6) fois le taux d'intérêt légal. Par ailleurs, toutes les factures émises par IM FRANCE deviendront immédiatement exigibles. En outre, IM FRANCE pourra suspendre l'accès à la Plateforme, jusqu'au paiement par l'Abonné des sommes dues et des pénalités de retard.

L'Abonné sera également redevable d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros ainsi que toutes les dépenses raisonnablement engagées par IM FRANCE pour recouvrer le montant dû.

Toute contestation concernant une facture d'IM FRANCE devra être motivée et notifiée par écrit dans un délai de quinze (15) jours calendaires à compter de sa date de réception. Passé ce délai, l'Abonné sera réputé d'accord avec la facture qui lui a été adressée et aucune contestation ne sera plus admise par IM FRANCE.

9 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Droits de propriété intellectuelle sur la Plateforme et les Livres

IM FRANCE et ses concédants sont titulaires de tous droits de propriété intellectuelle sur le format FROG, la Plateforme et tous les éléments qui la composent, tels que les programmes, textes, illustrations, logos et marques, à l'exception des Livres.

Tous les éléments composant les Livres, à l'exception du format FROG, sont la propriété intellectuelle de leurs éditeurs respectifs.

L'accès à la Plateforme n'entraîne aucun transfert de propriété des droits de propriété intellectuelle sur les éléments ci-dessus au profit de l'Abonné, lequel ne bénéficie que du droit d'utilisation concédé ci-après.

L'Abonné s'engage à ne rien faire et à ne rien laisser faire qui puisse porter atteinte aux droits précités d'IM FRANCE, de ses concédants et des éditeurs.

Droit d'utilisation concédé à l'Abonné

IM FRANCE concède à l'Abonné, à titre non exclusif et non transmissible, le droit, pour les Administrateurs, d'accéder à la Plateforme pour administrer les Utilisateurs et la liste des Livres, et le droit, pour les Utilisateurs, d'accéder et de consulter les Livres, par l'intermédiaire d'un réseau de communication électronique, pour la durée de l'abonnement et pour le monde entier.

Le droit d'accéder à la Plateforme pour administrer les Utilisateurs et la liste des Livres est limité aux Administrateurs de l'Abonné. Le droit d'accéder et de consulter les Livres est limité aux Utilisateurs. Tout autre utilisateur de la Plateforme sera considéré comme un utilisateur sans droit.

L'Abonné s'interdit d'effectuer tout autre acte sur la Plateforme et les Livres, sous peine de contrefaçon. À ce titre, l'Abonné s'interdit notamment :

- d'utiliser la Plateforme et les Livres de façon non conforme à leur destination ou aux termes du Contrat ;
- de céder ou transférer son droit d'accéder à la Plateforme ou d'accéder et de consulter les Livres ou permettre à quelque tiers que ce soit d'accéder à la Plateforme ou d'accéder et de consulter les Livres ;
- d'intervenir sur la Plateforme pour en corriger les éventuelles anomalies dans la mesure où IM FRANCE se réserve le droit de les corriger ;

- d'effectuer des actes d'ingénierie inverse ou de décompilation en vue d'aboutir au code source de la Plateforme.

10 - GARANTIES

IM FRANCE garantit qu'elle a obtenu le droit d'adapter et/ou de diffuser les Livres en format audio et en format FROG via la Plateforme.

Partant, en cas de demande ou d'action d'un tiers dirigée contre l'Abonné au motif qu'un Livre porterait atteinte à ses droits de propriété intellectuelle, l'Abonné informera IM FRANCE par écrit, dans le plus bref délai, de l'existence d'une telle demande ou action et communiquera à IM FRANCE toutes informations relatives à cette demande ou action.

Dans ce cas, IM FRANCE pourra obtenir, à ses frais, le droit pour l'Abonné de continuer à utiliser le Livre en cause.

En tout état de cause, IM FRANCE supportera tous dommages-intérêts qui pourraient être mis à la charge de l'Abonné en vertu d'une décision de justice passée en force de chose jugée ou d'une transaction, qui imputerait la responsabilité de la contrefaçon des droits du tiers à IM FRANCE, sous réserve du respect des conditions suivantes :

- l'Abonné aura informé IM FRANCE comme indiqué ci-dessus ;
- l'Abonné coopèrera avec IM FRANCE en tout ce qui concerne le règlement de la demande ou de l'action ;
- l'Abonné ne prendra pas de position contraire à celle de IM FRANCE dans la direction de la défense ou de toute négociation en vue d'une transaction.

La garantie de jouissance paisible des Livres ne pourra trouver à s'appliquer que sous réserve que l'Abonné ait utilisé la Plateforme et les Livres conformément aux CGU.

IM FRANCE garantit que la Plateforme ne porte pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers. Par conséquent, IM FRANCE garantit l'Abonné dans les mêmes conditions que ci-dessus contre toute demande ou action d'un tiers fondée sur le fait que l'utilisation de la Plateforme conformément aux CGU porterait atteinte à ses droits de propriété intellectuelle.

La présente clause constitue le seul recours de l'Abonné à l'encontre d'IM FRANCE au titre de la garantie légale de jouissance paisible.

11 - DONNÉES PERSONNELLES

Données personnelles traitées par IM FRANCE pour son compte

IM FRANCE enregistre les données personnelles, notamment le prénom, le nom et l'adresse e-mail, des Administrateurs et de tout autre interlocuteur personne physique au sein de l'établissement de l'Abonné, en particulier les Utilisateurs.

IM FRANCE traite ces données personnelles pour les besoins de la gestion des accès à la Plateforme (Administrateurs), de la fourniture de la Plateforme, de la facturation, du suivi du recouvrement, de la gestion de l'abonnement et, plus généralement, pour les besoins de la relation avec l'Abonné.

Les données personnelles ci-dessus sont destinées uniquement aux mandataires sociaux et salariés d'IM FRANCE en charge de ces tâches. Elles peuvent être transmises aux sociétés du groupe dont IM FRANCE fait partie et à des cocontractants d'IM FRANCE susceptibles d'intervenir au titre de ces tâches.

IM FRANCE conserve les données personnelles des Administrateurs et des Utilisateurs pour la durée de l'abonnement et celles des autres personnes physiques pour une durée de trois (3) ans à compter de la fin de l'abonnement. IM FRANCE conserve ensuite en archives intermédiaires les données personnelles nécessaires à l'exercice d'un droit et à la preuve de ce droit pour la durée des délais de prescription applicables ou en vertu des obligations légales auxquelles elle est soumise.

IM FRANCE stocke les données personnelles des personnes concernées sur les serveurs de sa société mère, la société ILT, qui sont situés sur le territoire de l'Union européenne.

Conformément à la législation applicable en France à la protection des données personnelles, à savoir la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés telle que modifiée par les lois subséquentes et le Règlement du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après la « **Législation applicable** »), toute personne physique concernée par ces traitements de données personnelles peut, dans les limites et conditions de la Législation applicable :

- obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou effacement des données personnelles la concernant ;
- obtenir la limitation du traitement de ses données personnelles ;
- s'opposer au traitement de ses données personnelles ;
- obtenir une copie de ses données personnelles dans un format structuré et courant aux fins de transmission à un autre responsable de traitement ;
- faire part à IM FRANCE de ses directives particulières sur le sort de ses données personnelles en cas de décès ; à défaut, ses héritiers pourront faire valoir les droits qu'ils tiennent de la Législation applicable, selon les modalités ci-dessous.

La personne physique concernée peut exercer l'un ou l'autre de ces droits en s'adressant à IM FRANCE (support.sondo@mobidys.fr - 06.08.87.10.47), et en justifiant de son identité. Les frais liés à l'exercice de ces droits, notamment de réalisation d'une extraction ou d'une copie des données personnelles, seront facturés par IM FRANCE en cas de demande injustifiée ou excessive.

Par ailleurs, IM FRANCE pourra interrompre la fourniture de la Plateforme ou résilier l'abonnement de plein droit et sans formalités judiciaires, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, dans le cas où elle ne disposerait plus des données personnelles nécessaires à son exécution par suite de l'exercice de l'un ou l'autre des droits ci-dessus.

La personne physique concernée dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ou de toute autre autorité de contrôle compétente en cas de litige concernant les traitements ci-dessus de ses données personnelles.

Données personnelles traitées pour le compte de l'Abonné

Lorsque l'Abonné utilise le GAR, les Utilisateurs peuvent se connecter à leur ENT et accéder à diverses ressources, dont la Plateforme, sans avoir à se ré-authentifier. Dans ce cas, le responsable du traitement des données personnelles des Utilisateurs effectué par le GAR est le Ministère de l'Éducation nationale. L'Abonné n'est pas responsable de ce traitement. IM France n'effectue aucun traitement des données personnelles des Utilisateurs, sauf dans le cas où IM France obtiendrait le nom et le prénom des Utilisateurs pour personnaliser l'interface d'accès à la Plateforme. IM France intervient en tant que fournisseur de ressource destinataire des données du GAR au titre du contrat d'adhésion au GAR conclu avec le Ministère. L'Abonné n'intervient pas dans ce traitement de données personnelles.

Lorsque l'Abonné n'utilise pas le GAR, l'Abonné donne instruction à IM FRANCE de traiter, pour son compte, les données personnelles des Utilisateurs à l'aide de la Plateforme, pour que ceux-ci puissent utiliser la Plateforme pour accéder et consulter les Livres, pour la durée de l'abonnement.

L'Abonné reconnaît de ce fait qu'IM FRANCE a la qualité de sous-traitant.

Les données personnelles des Utilisateurs traitées par la Plateforme sont les prénom, nom, adresse de courrier électronique, mot de passe, établissement et, le cas échéant, classe.

● Obligations de l'Abonné

L'Abonné s'engage à respecter les obligations mises à la charge des responsables de traitements de données personnelles par la Législation applicable.

À cet égard, l'Abonné s'engage notamment à délivrer aux Utilisateurs concernés par le traitement sous-traité les informations prévues par la Législation applicable, en particulier le fait qu'IM FRANCE est destinataire de leurs données personnelles.

Vis-à-vis d'IM FRANCE, l'Abonné s'engage à documenter par écrit toute instruction concernant le traitement sous-traité ne ressortant pas du Contrat et à superviser ce traitement.

● Obligations de IM FRANCE

IM FRANCE s'engage à ne réaliser le traitement sous-traité que sur instructions documentées de l'Abonné, dont celles inhérentes au Contrat. IM FRANCE s'engage à informer l'Abonné dans les meilleurs délais dans le cas où elle considérerait qu'une instruction de celui-ci contrevient à la Législation applicable.

IM FRANCE s'engage à inscrire le traitement sous-traité dans le registre qu'elle tient à cet effet.

IM FRANCE déclare que les mandataires sociaux et les salariés autorisés à intervenir au titre du traitement sous-traité s'engagent à respecter la confidentialité des données personnelles des Utilisateurs en vertu des obligations de confidentialité visées aux CGU.

IM FRANCE s'engage à mettre en place les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la sécurité et la confidentialité des Données personnelles des Utilisateurs compte tenu du faible niveau de risque présenté par le traitement sous-traité.

Dans le cas où l'Abonné souhaiterait, préalablement à la mise en œuvre du traitement sous-traité, réaliser lui-même une analyse d'impact de celui-ci sur la protection des données personnelles des Utilisateurs et, en cas de risque élevé, consulter l'autorité de contrôle dont l'Abonné relève, IM FRANCE s'engage à l'assister en lui communiquant toute information en sa possession que l'Abonné pourrait requérir à ces fins.

IM FRANCE s'engage à mettre à la disposition de l'Abonné la documentation qu'elle aura constituée pour démontrer qu'elle respecte les obligations à sa charge au titre du présent article. En outre, l'Abonné pourra réaliser des audits des mesures techniques et organisationnelles mises en œuvre par IM FRANCE pour s'assurer qu'elle respecte ces obligations. L'Abonné ne pourra pas réaliser plus d'un (1) audit par année civile. L'Abonné devra avertir IM FRANCE de la réalisation de tout audit en respectant un préavis d'au moins quinze (15) jours ouvrés. Tout audit sera réalisé par un auditeur indépendant de l'Abonné choisi d'un commun accord des Parties, sauf accord exprès d'IM FRANCE pour que l'audit soit réalisé par l'Abonné. Une telle activité peut donner lieu à facturation par IM FRANCE des coûts liés à l'immobilisation de son personnel pour les besoins de l'audit. L'auditeur choisi ne pourra démarrer sa mission qu'après avoir signé, avec IM FRANCE et l'Abonné, un accord de confidentialité définissant précisément le périmètre de sa mission et mettant des obligations de confidentialité appropriées à sa charge et à la charge de l'Abonné. Dans le cas où le rapport de l'auditeur révélerait un manquement d'IM FRANCE aux obligations susvisées, IM FRANCE s'engage à y remédier dans les meilleurs délais. Les coûts de l'audit seront à la charge de l'Abonné.

IM FRANCE s'engage à aider l'Abonné, dans la mesure du possible, à s'acquitter de son obligation de donner suite aux demandes d'exercice des droits que les Utilisateurs concernés par le traitement sous-traité tiennent de la Législation applicable (droit d'accès, droit de rectification, droit à la limitation, droit à l'effacement, droit d'opposition, droit à la portabilité de leurs données, droit de définir des directives sur le sort des données personnelles à leur décès).

Au titre de cette obligation, IM FRANCE s'engage à répercuter à l'Abonné, dans les meilleurs délais, toute demande qu'un Utilisateur concerné par le traitement sous-traité formerait directement auprès d'elle pour exercer un droit qu'il tient de la Législation applicable afin que l'Abonné puisse donner suite à cette demande. IM FRANCE s'engage par ailleurs à effectuer, dans les meilleurs délais, sur les données personnelles en sa possession, toute action que l'Abonné lui donnerait instruction de faire pour donner suite à toute demande d'un Utilisateur concerné visant à exercer un droit qu'il tient de la Législation applicable. Dans ce cas, IM FRANCE pourra facturer à l'Abonné les frais résultants du traitement de cette demande dans la mesure permise par la Législation applicable.

IM FRANCE s'engage à assister l'Abonné dans l'exécution de ses obligations de notification des violations des données personnelles des Utilisateurs en lui notifiant toute violation de données personnelles dans les meilleurs délais et, si possible dans les 48 heures, à partir du moment où elle en a connaissance et en lui

communiquant toute information en sa possession que l'Abonné pourrait requérir pour se conformer à ses obligations de notification.

IM FRANCE est autorisée à faire appel à un autre sous-traitant (ci-après le « **Sous-traitant ultérieur** ») pour réaliser une partie spécifique du traitement sous-traité pour le compte de l'Abonné. Dans ce cas, IM FRANCE s'engage à informer préalablement l'Abonné par écrit du recours à un Sous-traitant ultérieur ou du changement d'un Sous-traitant ultérieur existant. Au titre de cette information, IM FRANCE indiquera la partie du traitement sous-traité confiée au Sous-traitant ultérieur, l'identité et les coordonnées de celui-ci ainsi que les dates du contrat de sous-traitance. L'Abonné disposera d'un délai de quinze (15) jours calendaires à compter de la réception de cette information pour s'opposer par écrit au recours ou au changement de Sous-traitant ultérieur. En l'absence d'opposition écrite dans ce délai, le recours ou le changement de Sous-traitant ultérieur sera réputé accepté par l'Abonné.

IM FRANCE s'engage à faire ses meilleurs efforts pour soumettre tout Sous-traitant ultérieur aux mêmes obligations que celles à sa charge au titre des CGU. IM FRANCE sera tenue responsable vis-à-vis de l'Abonné des manquements de tout Sous-traitant ultérieur à ces obligations.

À compter du premier jour de l'abonnement, la société mère d'IM FRANCE, ILT, héberge la Plateforme et les données personnelles des Utilisateurs sur ses serveurs, de sorte qu'elle est un Sous-traitant extérieur, ce que l'Abonné accepte. Les serveurs de la société ILT sont situés sur le territoire de l'Union européenne.

12 - CONFIDENTIALITÉ

L'Abonné s'engage à tenir rigoureusement confidentielles, à ne pas divulguer à des tiers et à ne pas utiliser à d'autres fins que l'exécution de l'abonnement, les informations de IM FRANCE expressément identifiées comme confidentielles, qu'elle a reçues, qu'elle recevra ou dont elle aura connaissance, qu'elles soient matérialisées sur un support ou dématérialisées, sauf autorisation préalable et écrite.

Sont expressément considérées comme des informations confidentielles d'IM FRANCE, le savoir-faire dans le domaine de l'accessibilité cognitive et des moyens de compensation à destination des personnes souffrant de troubles dans l'apprentissage, les fonctionnalités FROG et le savoir-faire afférent visant à rendre les livres numériques accessibles aux personnes susvisées.

Ne sont pas soumises à la présente obligation de confidentialité, les informations :

- qui étaient déjà licitement en la possession de l'Abonné avant leur divulgation par IM France ;
- qui auraient été fournies à l'Abonné de façon non fautive et licite par un tiers ;
- qui étaient tombées ou tomberaient dans le domaine public de façon non fautive et licite ;
- que l'Abonné serait obligé de divulguer à une autorité administrative ou judiciaire en vertu par une obligation légale ou une décision de justice exécutoire mais seulement dans la limite de ce qui est nécessaire au respect de cette obligation légale ou décision de justice et sous réserve d'avoir informé IM France par écrit dans le plus bref délai à compter de la connaissance de cette obligation de divulgation.

L'Abonné est responsable à l'égard de IM France du respect par ses mandataires sociaux, les membres de son personnel et les tiers auxquels elle aurait été autorisée à divulguer des informations confidentielles, du respect de la présente obligation de confidentialité et d'utilisation restreinte.

La présente obligation de confidentialité et d'utilisation restreinte s'appliquera pendant toute la durée de l'abonnement et durant les dix (10) années suivant son expiration ou sa résiliation.

13 - RESPONSABILITÉ

L'Abonné est seul responsable de toute utilisation de la Plateforme erronée ou non conforme aux CGU ou aux lois et réglementations applicables, ainsi que des dommages qui pourraient en résulter pour lui-même, pour les Utilisateurs ou pour les tiers. L'Abonné garantit IM FRANCE contre toutes responsabilités, frais et dommages relatifs à toute action ou réclamation pouvant être engagée à l'encontre d'IM FRANCE du fait de telles utilisations de la Plateforme.

IM FRANCE ne sera pas tenue pour responsable des dommages subis par l'Abonné ou des tiers à l'occasion de l'utilisation de la Plateforme lorsque ces dommages auront été causés :

- par le fait de l'Abonné, notamment en cas d'utilisation de la Plateforme non conforme à sa destination, à sa documentation ou aux termes des CGU ;
- par le fait d'un tiers, notamment en cas d'utilisation ou d'intervention non autorisée sur la Plateforme ou en cas de commission d'infraction à l'encontre de Plateforme ;
- ou par tout évènement hors de la prévision et du contrôle raisonnables d'IM FRANCE, notamment une défaillance des réseaux de communication électronique ou de fourniture d'électricité.

La responsabilité d'IM FRANCE ne pourra être engagée que pour les dommages causés directement à l'Abonné par un manquement prouvé d'IM FRANCE à ses obligations contractuelles essentielles ou par des manquements graves ou répétés à ses obligations contractuelles non essentielles.

La responsabilité d'IM FRANCE sera limitée, tous dommages confondus, y compris au titre d'une garantie, au montant de la redevance due par l'Abonné en contrepartie de l'utilisation de la Plateforme au titre de l'année civile de survenance du dommage.

En toutes hypothèses, la responsabilité d'IM FRANCE ne pourra pas être engagée au-delà de l'expiration d'un délai d'un (1) an à compter du fait générateur du dommage ou à compter de la cessation de l'abonnement pour quelque cause que ce soit.

14 - DROIT APPLICABLE - LITIGES

L'attention des Abonnés et Utilisateurs est attirée sur le fait que toute traduction des présentes CGU serait fournie pour leur convenance uniquement. En cas d'incohérence ou de contradiction entre la version française et sa traduction éventuelle, la version française prévaudra. Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Nantes sera seul compétent, même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

« Toute commande implique l'acceptation sans réserve des conditions générales d'utilisation de la plateforme SONDO accessible sur le site internet www.sondo.fr » »